Filière Equins-Asins :

Conditions d'accès communes à tous les porteurs de projets	
Gestion des effluents	Diagnostic DEXEL à jour ou auto-diagnostic démontrant qu'aucun ouvrage de stockage ou de traitement d'effluents d'élevage n'est nécessaire sur l'exploitation
Bien-être animal	Attestation de contrôle par la DDecPP valide datant de moins d'un an justifiant de la conformité au BEA (rapport d'inspection RESYTAL) ou Résultat d'un diagnostic Equi règlementation de la FCC datant de moins d'un an, et portant sur l'atelier ou les ateliers d'élevage concernés par le projet

Critères d'éligibilité spécifiques aux nouveaux porteurs de projets JA/NI			
Primo-demandeur dans le cadre de l'installation	Première demande et projet figurant dans le plan d'entreprise pour un JA ou dans l'étude économique prévisionnelle validée en comité prêt d'honneur pour un NI Et le cas échéant, demande de solde du dossier PME précédent de l'exploitation (même numéro SIRET) réceptionnée par le service instructeur		
Et l'une des trois voies ci-dessous au choix			
Détail des 3 voies d'éligibilité pour la filière équins-asins	**Agriculture Biologique**	**HVE (ou équivalent) + démarche filière structurante**	**Neo Terra + démarche filière structurante**
	Exploitation engagée dans le mode de production biologique (conversion ou maintien) sur l'atelier sur lequel porte principalement le projet[20]	Exploitation engagée : soit dans une démarche de certification environnementale reconnue de niveau 3 (HVE) sur l'ensemble des ateliers de son exploitation[21] soit dans une démarche environnementale reconnue[22] et, certifiée par un organisme certificateur relative à un cahier des charges portant sur l'ensemble des ateliers de l'exploitation	- Engagement dans la démarche Qualit'Equidés sur toute la durée du projet (niveau 1 au minimum à la demande d'aide et niveau 2 minimum à la demande de solde) **OU** Projet porté par une exploitation dont une partie du troupeau, sur lequel porte le projet, transhume (cf Déclaration PAC)
		- Exploitation avec au moins 3 juments ou ânesses poulinières au moment de la demande d'aide ou de la demande de solde.	